

Congo: les abonnés du téléphone mobile ont six mois pour se faire identifier



Des étudiants sud-africains à Johannesburg en octobre 2010

© AFP/Archives Stephane de Sakutin

BRAZZAVILLE (AFP) - mardi 25 janvier 2011 - 20h02 - Tous les abonnés des opérateurs de téléphonie mobile au Congo sont tenus de se faire identifier dans un délai de six mois au risque de voir leur ligne coupée, ont annoncé les autorités mardi, évoquant des motifs de sécurité.

"Au bout des six prochains mois, tous les abonnés qui ne se feront pas identifier ne seront plus en mesure de communiquer et verront simplement leurs cartes SIM (cartes à puce pour téléphone mobile, NDLR) désactivées", a déclaré le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communication électroniques (ARPCE), Yves Castanou, lors du lancement de la campagne

d'identification par les ministres des Télécommunications et de l'Intérieur.

Le délai accordé court jusqu'au 25 juillet et l'identification est requise "pour la sécurité de chaque abonné. Cette opération à caractère coercitif pour tous les abonnés au téléphone mobile est d'une importance capitale pour la protection des citoyens contre les abus des personnes inciviques et mal intentionnées", a expliqué M. Castanou.

Les propriétaires de lignes de téléphone mobile sont invités à justifier leur identité en présentant une carte d'identité, un passeport ou un permis de conduire notamment.

Les données fournies ne seront pas gérées et contrôlées par le gouvernement, a indiqué le ministre des Télécommunications, Thierry Mougalla.

"Il ne s'agit pas d'une mesure de contrôle imposée par le gouvernement. Les fichiers constitués seront gérés par les opérateurs de téléphonie mobile privés et non par les services de l'Etat", a assuré M. Mougalla.

Avec une population estimée à 3,6 millions d'habitants, le Congo compte quatre opérateurs privés de téléphonie mobile en activité: Airtel (ex-Celtel, du groupe koweïtien MTC) qui affirme compter plus d'un million d'abonnés, MTN (multinationale sud-africaine qui a racheté Libertis), Warid Congo, propriété d'hommes d'affaires des Emirats arabes unis et Azur, filiale du groupe saoudien Bintel.

Le succès du téléphone cellulaire a presque éliminé le téléphone fixe dans plusieurs pays africains.

L'opérateur national historique Congo Télécom n'est présent que sur la téléphonie fixe.